COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adoption de la réforme de la formation infirmière : une première étape dans un processus encore inachevé !

Le 9 décembre 2025, l**e projet de décret et d'arrêté visant à réformer la formation infirmière a été adopté** par le Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP) et par le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

La FNESI salue le travail mené conjointement avec les organisations et les ministères dans l'élaboration de cette réforme attendue par les étudiants en sciences infirmières.

Cette réforme réaffirme des engagements forts au service de la qualité de la formation :

- Une **intégration universitaire** renforcée,
- Une **évaluation systématique** des lieux de stage
- La **reconnaissance du temps de travail personnel**

Dans les neuf prochains mois, les universités et les IFSI devront **concevoir les nouvelles maquettes pédagogiques.** Pour y parvenir, il est indispensable que les formateurs disposent d'un accompagnement pour une bonne compréhension du fonctionnement universitaire et que chaque université bénéficie d'espaces de collaboration structurés, **composés d'enseignants-chercheurs qualifiés en section 92.**

Certaines universités déjà engagées dans le développement des sciences infirmières disposent de départements dédiés et d'enseignants-chercheurs, facilitant les liens entre IFSI et Université. Ce n'est toutefois pas le cas partout, ce qui risque d'accentuer les disparités territoriales.

La FNESI demande l'ouverture de postes d'enseignants-chercheurs qualifiés en section 92 dans chaque université.

Les multiples tutelles des IFSI entraînent une **organisation toujours illisible**. Situés au croisement des Universités, des ARS et des Régions, les IFSI peinent aujourd'hui à trouver leur place dans un ensemble d'acteurs dont les responsabilités se chevauchent. Cette situation **nuit à la lisibilité du pilotage**, de l'organisation et de la **transparence financière** de la formation **ne permettant pas de répondre aux besoins de formation** des futurs professionnels de santé.

Pour achever la transformation initiée par la réforme, il est désormais indispensable d'engager une réflexion globale sur **la gouvernance du système de formation** infirmière, en **confirmant l'Université comme l'opérateur central** de la formation.

La FNESI appelle à une simplification claire et ambitieuse du système de formation en sciences infirmières.

Damien Sarmeo
Président
presidence@fnesi.org
06 40 81 65 09

Clara Schmitt
Attachée Presse
presse@fnesi.org
06 59 35 54 33